



Que faire pour les futurs cheveux gris du continent noir ?

Laurent Nowik

► To cite this version:

Laurent Nowik. Que faire pour les futurs cheveux gris du continent noir ?. Tribune sur le blog de l'Agence Française du Développement (AFD). Cette tribune a été adressée à .. 2013. <halshs-00866101>

HAL Id: halshs-00866101

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00866101>

Submitted on 25 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Que faire pour les futurs cheveux gris du continent noir ?

Laurent NOWIK

Maître de conférences □ Université de Tours

laurent.nowik@univ-tours.fr



Copyright Photo : Morten Hammer

Les réflexions économiques et sociales sur le thème du vieillissement démographique ne sont l'apanage ni des sociétés occidentales ni des pays émergents. On doit également en parler en Afrique, puisqu'il est prévu que le nombre de personnes âgées y quadruplera entre 2010 et 2050, pour passer de 56 millions à 215 millions de personnes, selon le scénario bas des Nations Unies. A la lecture de ces chiffres, on comprend qu'il faut se préoccuper de la transformation de la structure par âge sur le continent africain, même si, dans certains pays, la part des moins de 20 ans frôle encore les 50 %. Actuellement en Afrique, seule la Tunisie affiche une part de 10 % de sa population de 60 ans et plus. Mais en 2050, il y aura presque autant de personnes âgées sur ce continent qu'en Europe et, pour autant, la situation sociale des Africains âgés sera radicalement différente de celles des Européens à la retraite, puisqu'il n'existe que peu ou pas du tout de politiques de la vieillesse en Afrique.

L'accompagnement des aînés dans la vieillesse et dans le respect de la dignité humaine est un problème social de plus en plus important que doivent affronter les sociétés africaines. Pour éviter que ce vieillissement démographique ne devienne un fardeau supplémentaire, il convient de s'en préoccuper dès à présent. En fait, l'augmentation du nombre de personnes âgées (la gérontocroissance) est le premier défi à relever, car, d'une part, certains aînés ne peuvent plus bénéficier des solidarités familiales traditionnelles, et d'autre part, la longévité fait croître le nombre des personnes âgées *dépendantes*, avec des problèmes de santé chroniques et le besoin d'une aide quotidienne.

Sans des politiques programmées dès maintenant, il n'existera pas d'institutions gériatriques efficaces pour accueillir les personnes qui deviendront dépendantes dans 10 ou 20 ans

Les chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur le continent constatent que le statut des aînés, valorisé dans le passé jusqu'à constituer le principe de gérontocratie, est remis en question. Il faut bien comprendre que les solidarités intergénérationnelles en Afrique constituaient jusqu'à présent un élément fondamental du système socio-économique global. Or celles-ci sont affectées par différentes évolutions, dont l'allongement de l'espérance de vie. Les anciens, de plus en plus nombreux, perdent aux yeux des jeunes générations le statut privilégié que leur conférait leur âge. Certains d'entre eux seront affectés de pertes d'autonomie et de maladies dégénératives, et leurs enfants seront moins nombreux pour les accueillir et les aider, ou ne seront plus en mesure de le faire dans de bonnes conditions. L'âgisme pourrait alors remplacer la gérontocratie.

En ville, la réduction de la taille moyenne des ménages et de la surface des logements, la transformation de l'économie et des formes de l'activité (dont le travail des femmes qui s'exerce davantage à l'extérieur du domicile), l'investissement de la classe moyenne sur l'éducation des enfants et la montée de nouvelles valeurs, éloignent culturellement et économiquement les jeunes générations des anciennes. La prise en charge des aînés par les enfants adultes est alors compromise. Concrètement, on recense déjà dans certaines métropoles africaines des personnes âgées abandonnées de leur famille, et sans ressources économiques. Le salut de ces personnes relève exclusivement de leur éventuelle prise en charge par une structure de bienfaisance.

Le milieu rural est aussi concerné. L'affaiblissement des ressources foncières transmises par les parents est directement en cause. Les fils ne peuvent plus obtenir de surfaces agraires suffisantes pour rester vivre sur place et les filles ont des dots moindres. Aussi, les jeunes envisagent plutôt leur avenir en ville, voire à l'étranger, aggravant d'autant le risque d'isolement des anciens.

Pour éviter un scénario de mise à l'écart des vieux, des politiques de la vieillesse doivent être mises en place sans plus attendre. Sans des politiques programmées dès maintenant, il n'existera pas d'institutions gériatriques efficaces pour accueillir les personnes qui deviendront dépendantes dans 10 ou 20 ans. Les pouvoirs publics et les bailleurs internationaux, relayés par des associations locales et des acteurs privés, pourraient également, comme dans les pays du Nord, susciter le développement de services à la personne et ainsi créer des emplois que les jeunes réclament. Ces actions offriraient alors des réponses immédiates en permettant aux personnes âgées les plus démunies de continuer à vivre à leur domicile. C'est ici l'efficacité sociale de ces actions ciblées qui devra être comparée au coût de la mise en place d'un système universel de pension retraite.

Pour définir les priorités, il conviendrait de lancer un programme de recherche ambitieux pour mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées en Afrique. C'est en appréciant leurs situations actuelles que nous pourrions évaluer le déficit des solidarités existantes.

Références :

2012 □GOLAZ, Valérie. NOWIK, Laurent. SAJOUX, Muriel. L'Afrique, un continent jeune face au défi du vieillissement. In Population et sociétés (INED), N°491, juillet-août 2012.

2010 □SAJOUX, Muriel. NOWIK, Laurent. Vieillesse de la population au Maroc : réalités d'une métamorphose démographique et sources de vulnérabilité des aîné(e)s. In Autrepars N°1-2010 (53) : Vieillir au Sud. Mars 2010, pp. 17-35.

2011 □Colloque international de Meknès 17-19 mars 2011 : « Vieillesse de la population dans les pays du Sud : Famille, Conditions de vie, Solidarités publiques et privées □ ». Etat des lieux et perspectives. In Les Numériques du CEPED, actes coordonnés par William Molmy, Muriel Sajoux, Laurent Nowik. Cdrom, ISSN 1768-8302. Disponible sur le site du CEPED : <http://www.ceped.org/cdrom/meknes/>

2010 □NOWIK, Laurent. AZAMMAM, Saïd. SAJOUX, Muriel. HAMZAOUÏ, Kaoutar. [L'évolution de la cohabitation intergénérationnelle au Maroc : les solidarités privées mises à l'épreuve ?](#) Colloque de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française, Genève, 21-24 juin 2010. (pages 55-66)